

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 10 fr. la ligne; Echos 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France 15 — Etranger 20 fr. par an

L'ÉTAT et les entreprises privées

Rien ne va plus, dit en substance le duc de Guise dans sa proclamation parce qu'en raison du suffrage universel, la politique intervient sans cesse sous la forme démagogique dans l'exploitation des entreprises d'Etat. C'est en somme un peu vrai, il faut le reconnaître: trop souvent on fait de la surenchère et, soit dans la main-d'œuvre, soit dans la fourniture, on ne retire pas dans les administrations d'Etat, téléphones, allumettes ou contributions, la quintessence de ce qu'on pourrait espérer. Nous avons montré dans un dernier article qu'en particulier, dans la perception de l'impôt, l'Etat est d'un débotaire à faire trembler. Tout cela serait très bien si le fameux duc de Guise concluait dans sa proclamation en affirmant, qu'étant d'essence divine, il réaliserait le type à poigne que d'aucuns attendent pour remettre tout en ordre. Mais après avoir eu des prémices qui laissaient beaucoup espérer, il en arrive à dire qu'il abandonnerait à des sociétés privées le soin de gérer les services essentiels qui constituent le sang, les nerfs et système circulatoire de l'Etat.

Pourquoi, prince, reculez-vous devant le devoir de tout faire marcher à la baguette ?

Seriez-vous à ce point si peu sûr de vous-même que vous ne craigniez à votre tour de ne pas pouvoir céder aussi aux sollicitations de votre Cour ben pensante quand elle vous proposera d'améliorer le sort de tel ou tel fonctionnaire, modèle de fidélité à la constitution nouvelle ? Mais si vous ne pouvez résister à ce désir innocent, vous ne serez pas davantage apte à résister à l'impérieux besoin de favoriser tel ou telle entreprise privée qui s'affirmera toujours comme le plus ferme soutien du trône et de son roi. Gouverner ainsi, ce ne serait que déplacer les responsabilités, sans rien changer au mal qui nous ronge.

L'essence divine, dont le parfum du reste est si subtil que personne ne le sent, l'essence divine, disons-nous, n'a rien à faire dans l'histoire et ce n'est pas un remède à la situation. Il faudrait faire l'éducation civique des masses, nul doute que les Soviets s'y emploient, mais dans un sens et avec une brutalité qui ne cadrerait pas avec notre caractère et notre civilisation.

Il faudrait aussi que les chefs de notre gouvernement aient le temps de réaliser un programme sans être sans répit sous la menace d'une mise en minorité. Elus par leurs pairs, distingués par leur courage civique, leur compétence et leur attachement au régime républicain, les ministres ne devraient plus avoir désormais de souci électoral, ni même l'espoir de brigner à nouveau des fonctions de gouvernement. Ce serait le couronnement de leur carrière politique et, passé les délais de leur mandat, qui pourrait être de trois ans, les ministres deviendraient sénateurs à vie, ils apparaîtraient désormais dans les votes pour le choix des futurs ministres l'appel de leur personnelle expérience.

Le pouvoir législatif, dira-t-on, ne pourra s'exercer dans une telle constitution qu'avec de bien faibles moyens. A cela on peut répondre que l'arsenal de nos lois est pour le moment assez bien garni: ce ne sont pas les armes qui manquent, ce sont les soldats qui n'ont pas le temps de s'en servir ni l'expérience de les bien manier. L'impôt lui-même très dur, trop dur même n'est pas appliqué, à quoi sert de forger des engins dont on n'ose pas se servir, il y a 25 milliards de valeurs impossibles et le fisc en affecte péniblement 1 milliard. Il en est de tout ainsi: voilà pourquoi M. le duc de Guise se présente et voilà pourquoi certains pensent qu'en peut remédier au mal sans lui.

Evidemment, pour y parvenir, il faut toucher à la constitution et toutes les constitutions le jour où on les installe sont déclarées sacrosaintes, qu'il s'agisse de la République, de la royauté, de l'empire ou de Mussolini il est bien naturel de proclamer l'indivisibilité du régime sinon on serait ouvert la porte à toutes les attaques. Mais il y a aussi un problème et il y a aussi ce que les hommes nous imposent. Les régimes les plus

BULLETIN La session du Grand Conseil aura-t-elle lieu ?

Nous finissons par en douter. Le Grand Conseil devait d'abord se réunir le 21 ou le 22 courant pour une session de 3 ou 4 jours où devait être étudié le rapport de la Commission Tardy-Cramois et Maringes, et des moyens d'y faire face.

Puis celle-ci a été retardée parce qu'en craindrait, paraît-il, que la Section tunisienne refuse d'y participer et il est probable qu'elle se livrera à cette manifestation pour protester contre les ajustements dont la Coopérative tunisienne a été l'objet dans un but qui leur échappe et qui nous échappe aussi, car nous avons toujours entendu dire le plus grand bien de sa gestion et qu'on combat d'élojes ses dirigeants.

Puis un beau jour ou plutôt un vilain jour, patatras, rien ne va plus.

Que s'était-il donc passé ?

Le Gouvernement le sait mieux que nous et aujourd'hui il doit être bien embarrassé, nous le comprenons sans peine, avec cette histoire sur le dos ou sur les bras qui n'est pas faite, tant s'en faut, pour rapprocher nos protégés, les amener à nous et... malheureusement celle-ci n'est pas la seule qui brouille les cartes.

Mais nous ne voulons pas jeter du vitriole ou de l'essence sur le feu de leur que toute la Tunisie s'embrase.

Qu'on cherche donc à renouer les relations. Et le plus vite sera le mieux, naturellement avec toute la dignité voulue.

L. de P.

Ve's l'unification de l'Afrique du Nord

Un premier pas a été fait à la Commission de l'Algérie, des Colonies et Protectorats

Cette commission s'est répartie en sous-commissions dont celle de l'Afrique du Nord :

La Sous-Commission de l'Afrique du Nord doit s'occuper de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc. C'est la première fois qu'un organisme parlementaire réunit spécialement dans sa compétence ces trois régions qui ont entre elles, à bien des points de vue tant de rapports étroits et dont les intérêts sont si souvent solidaires. Soit au point de vue technique, soit au point de vue économique et social, voilà longtemps qu'en proclamant qu'il était nécessaire que le contrôle parlementaire s'exerçât en même temps sur ces trois régions, de même qu'en avait déjà senti la nécessité de rapprocher leurs administrations dans des conférences nord-africaines annuelles.

La Sous-commission de l'Afrique du Nord aura pour mission de suivre, sous le contrôle de la commission de l'Algérie, des colonies et des Protectorats, les affaires de nos trois possessions nord-africaines. Elle se tiendra directement au courant de leur gestion administrative, fera à leur sujet les enquêtes qui s'imposent et soumettra à la Commission les mesures et les réformes qui seront proposées au Gouvernement.

M. Mallarmé, député d'Alger, a été élu président de cette Sous-Commission.

Les temporaires chez S. A. le Bey

La semaine dernière une délégation de temporaires, à la veille d'être mis sur le pavé est allée à Hammam-Lif pour faire part à S. A. le Bey de la situation malheureuse dans laquelle ils allaient se trouver par suite de leur licenciement.

Certains ont dix, quinze, vingt et mé-

me vingt-cinq ans de service et femmes et enfants à nourrir. Ils ont demandé au Bey de prendre en considération leur pénible situation, car en cette période de crise les emplois sont difficiles à trouver.

Que faire ? S. A. n'a pu que leur conseiller d'aller trouver le 1^{er} Ministre.

Mais que fera celui-ci puisqu'il faut réduire le train de maison pour réaliser des économies.

Peut-être qu'en cherchant bien on pourrait trouver à garder ces vieux temporaires, surtout ceux qui ont femmes et enfants.

Cue l'on nous confie cette mission et nous aurons vite fait de licencier certaines employées qui n'ont nullement besoin de travailler pour vivre et vivre joyeusement.

Au dernier moment nous apprenons que S. A. qui n'avait rien voulu laisser paraître de son émotion devant ses sujets serait intervenue très énergiquement en leur faveur.

Nous ne pouvons que le féliciter très chaudement de son intervention dont on tiendra compte certainement, car il serait impossible qu'il en fut autrement.

L. de P.

mé vingt-cinq ans de service et femmes et enfants à nourrir.

Ils ont demandé au Bey de prendre en considération leur pénible situation, car en cette période de crise les emplois sont difficiles à trouver.

Que faire ? S. A. n'a pu que leur conseiller d'aller trouver le 1^{er} Ministre.

Mais que fera celui-ci puisqu'il faut réduire le train de maison pour réaliser des économies.

Peut-être qu'en cherchant bien on pourrait trouver à garder ces vieux temporaires, surtout ceux qui ont femmes et enfants.

Cue l'on nous confie cette mission et nous aurons vite fait de licencier certaines employées qui n'ont nullement besoin de travailler pour vivre et vivre joyeusement.

Au dernier moment nous apprenons que S. A. qui n'avait rien voulu laisser paraître de son émotion devant ses sujets serait intervenue très énergiquement en leur faveur.

Nous ne pouvons que le féliciter très chaudement de son intervention dont on tiendra compte certainement, car il serait impossible qu'il en fut autrement.

L. de P.

La science morale et la famille

Si toutes les familles avaient en conscience de leurs responsabilités, la face du monde serait tout autre, car ce n'est qu'en voulant élever sa descendance qu'on s'éleve soi-même, c'est-à-dire qu'on monte droit M. de la Palisse.

Or notre civilisation, si elle progresse dans le domaine des sciences, régresse dans celui de la morale. Or cela nous mène-t-il ? Si le progrès scientifique continue seule sa marche ascendante, sans se soucier du progrès moral de l'individu, de la famille et de la société, notre vieux globe, est condamné à bref délai.

La science de la morale est la plus importante de toutes, d'où dépendent la grandeur, la vitalité et l'union des peuples...

La paix tant désirée dans le monde entier est avant tout un problème moral, de loyauté, de justice, d'amour et de prudence: elle est, en un mot, un problème d'éducation internationale. Le jour où le point de vue éducatif dépassera le politique et l'économique ce jour-là on pourra contempler à l'entrevue une ère de sécurité pour les peuples.

La science de la morale est la science de l'éducation. Au-dessus des partis et des classes il y a la famille où tout doit être fécondité, concorde et paix: il y a l'aristocratie des élites morales: fait partie de l'élite celui qui fait un effort de travail pour le bien commun dans un grand sentiment d'amour et de fraternité humaine.

F. DREVON.

Compression et réduction

L'Etat mène un train de vie au-dessus de ses moyens. Il traîne après lui une foule de clients qui vivent à ses dépens. Il accumule des charges toujours plus lourdes et plus nombreuses. L'excès de la fiscalité tue la vie économique et l'essor industriel et commercial du pays.

L'impôt toujours accru finit par se ronger lui-même. Il faudra découvrir un nouveau système à plumer moins douloureux, plus efficace et plus équitable que cet impôt devenu dévorant au point de se dévorer lui-même.

On peut retourner le problème de la crise sur toutes ses faces; sa solution ne se réalisera que dans le cadre de l'organisation sociale actuelle, que tout le monde fasse un sacrifice, une solidarité effective, pour le redressement; un peu d'égalité dans les charges publiques, une répartition plus juste des impôts.

La grande erreur de l'économie dirigée telle qu'elle est pratiquée dans le monde, est d'être faite sous la pression des intérêts meurtris et non pour le bien de l'Etat.

La mauvaise gérance d'une classe qui méconnaît les besoins collectifs et les sacrifie à ses besoins particuliers...

Les fonctionnaires aux émoluments

disproportionnés avec le service qu'ils rendent, jouissent d'une situation sûre à une époque où tant de commerçants ont l'angoisse de l'échéance, tant d'ouvriers celle du chômage, où les agriculteurs luttent péniblement contre la mévente et la spéculation. Tous les grands pays ont demandé des sacrifices aux fonctionnaires. L'Etat comme beaucoup de particuliers est forcé de réduire son train de maison en diminuant momentanément les salaires du personnel, car tous les citoyens ont intérêt à être payé en monnaie saine.

E. DREVON.

N.B. — Nous ajoutons à ces lignes que les fonctionnaires n'entendent subir aucun préjudice sur leurs salaires et sont allés à cet effet faire une démarche à la Résidence. Ils pensent sans doute que le budget voté en décembre dernier sera suffisant pour l'exercice en cours.

Mais s'il arrive un accroissement de la dépense comme cela s'est produit l'année dernière avec les blés, les huiles ou prendra-t-on l'argent pour leur payer leurs appointements chaque fin de mois ? C'est pourquoi M. Manceron ne leur a pas donné satisfaction et leur a dit que le Grand Conseil était seul juge et compétent.

Nous sommes étonné que le Résident Général ait pu se retrancher derrière la Grande Assemblée, car il ne faut pas oublier que nos fonctionnaires des cadres locaux ont bataillé des années et des années pour obtenir leur assimilation et leur rattachement aux fonctionnaires de la Métropole.

Et aujourd'hui que ceux-ci sont frappés, comme leurs collègues du Maroc, placés dans la même situation qu'eux, ils voudraient se soustraire aux obligations qui frappent leurs collègues métropolitains, algériens et marocains.

Cela est impossible et serait si triant que le Grand Conseil à défaut du Résident Général ne vaudra pas assumer une telle responsabilité que la colonie verrait d'un très mauvais œil.

Tous égaux devant la loi, tous égaux devant le fisc et les impôts votés par les Chambres.

Nous espérons donc que nos fonctionnaires qui sont en général de braves gens raisonnables ne voudront pas donner à la Métropole et au gouvernement fasciste qui nous regarde le triste spectacle que viennent de donner les fonctionnaires du Maroc: don, l'auteur ou les auteurs principaux ne sont pas encore chassés du théâtre de leurs exploits.

On a pris moins d'égards avec les Raymond Colrat et autres journalistes qui n'avaient pas ameuté le pays contre les autorités et qu'on a embarqués sans autre forme de procès sur un Paquet en partance pour Marseille.

Paul LUX.

Echos et Nouvelles

A LA COMPAGNIE FERMIERE DES CHEMINS DE FER TUNISIENS

Notre informateur de Paris n'était pas très bien renseigné et c'est honorable M. Philippart qui a été choisi par le Conseil d'Administration pour remplacer M. Marcel Trélat.

Sa compétence hautement reconnue des affaires nous fait bien augurer pour l'avenir de notre grand réseau ferré.

Et M. Eugène Herscher a été nommé vice-président en remplacement de M. Philippart nommé président.

LA GOULETTE MENACEE

Rappelant — avec beaucoup d'indignation — les catastrophes qui se sont produites un peu partout où il y a des dépôts d'essence et de pétrole, notre confrère L. de P. se demande dans la « Petite Tunisie » si La Goulette n'est pas menacée par la proximité des réservoirs de pétrole.

Il y a deux ans, croyons-nous, un commencement d'incendie, heureusement rapidement circonscrit s'est déclaré dans ces réservoirs, dont le caractère de gravité, s'il avait pris des proportions plus vastes, n'aurait pas dû échapper aux autorités chargées de veiller à la sécurité publique.

Devant l'indolence des pouvoirs publics notre confrère poussé un cri d'alarme. Les réservoirs de pétrole situés à proximité de La Goulette et de l'usine électrique constituent un danger constant pour la population de cette localité. Malgré toutes les précautions que l'on peut prendre il n'y a encore rien de

La guerre qui vient

« La paix est en péril ». Frossard (Germinal).

« Nos difficultés financières ne sont rien à côté des périls extérieurs ».

Herriot.

« Alors, républicains, faites la paix entre vous ! Unissez-vous ! Et gardez-vous ! Gardez la France ! Jamais elle n'a été plus menacée. Telle est la révoltante vérité. »

Emile Morinaud.

Sous ce titre, nous avons publié l'hiver dernier plusieurs articles dont les renseignements nous venaient en droite ligne de Genève, bien placée pour connaître la situation mondiale et particulièrement de l'Allemagne, car elle est peuplée de nombreux Allemands qui y tiennent le haut du pavé et possèdent les plus beaux magasins.

En 1914, vers la mi-juillet 1914 alors que tout semblait calme en France, surtout à Paris, on n'ignorait point à Genève que l'Autriche se préparait à déclencher la guerre à la petite Serbie et plus tard l'ultimatum déshonorant et dégradant qui nous fut adressé par Guillaume de lui céder les places-fortes de Belfort, Verdun et Maubeuge — rien que ça ! — comme gage de notre neutralité afin de pouvoir se retourner vers la Russie, notre alliée et protectrice de la Serbie.

Après la victoire de la Marna les choses changèrent de face et la presse genevoise se fit l'écho de notre succès en assurant leurs lecteurs que la bataille était perdue pour l'Allemagne.

Et le soir même, Genève et toutes les villes et villages de la Suisse française furent illuminées et éclairées à giorno: des bals furent improvisés, la joie était partout, sur tous les visages.

Naturellement l'interdit préfectoral fut levé et la presse suisse put répéter en Savoie où on se farouchait, car elle était mieux placée que la nôtre pour connaître les événements et n'avait pas de censure redoutable et implacable à subir.

Genève, il faut bien le dire est une ville française où les alliances entre Suisses et Savoyards sont nombreuses.

Mais nous voilà loin de la guerre qui vient et qui a fait l'objet de la tribune de la Chambre d'une interpellation de M. Larnaudy, député pyrénaïque.

Plusieurs fois on nous fit aimablement remarquer que nos articles ne répondaient guère à la situation. L'Allemagne, nous disait-on, est sans argent, sans matériel de guerre pour ainsi dire sans armée. Alors ?

Alors ? aujourd'hui on s'aperçoit un peu tard qu'elle a 1.200.000 hommes prêts à marcher au combat, du matériel de guerre, fabriqué en Russie, peut-être plus que nous, des avions, des mitrailleurs, des gaz asphyxiants en veux-tu en voilà, quant à l'argent, ses coffres doivent en être pleins après sa faillite retentissante où nombre d'ambécilles français se sont laissés prendre au achat ces four billets de 1.000, 10.000, 50.000 et même 500.000 marks qui leur restent pour compte.

Elle a aussi en Amérique une forte population riche qui peut l'aider et la soutenir pécuniairement parlant.

Tout cela n'est pas rassurant avec des Hitler et surtout ses successeurs qu'il ne peut tenir.

Mais nous avons pour nous les luttes entre les Nazis et les autres groupements allemands et notamment les Bavarois lassés de subir le joug de la Prusse et du Reich ce qui n'était pas en 1914.

Alors, ayons confiance, mais tenons-nous sur nos gardes.

Et ouvrons l'œil et le bon.

J. S. P

monde pour éviter l'explosion et l'incendie.

Alors ? Alors, il y a gros à parler dit notre confrère « Tunis Socialiste » me les vies humaines ne compteront pas devant les gros intérêts qui sont en jeu.

LA GRISE TUNISIENNE

L'Evénement de Paris, vient de publier 2 ou 3 articles intéressants, à plus d'un titre, sur la crise tunisienne. N'y a-t-il pas, en effet, quelques frap-

panes analogues entre la crise de la Régence et celle du Maroc ?

Le premier mal dont est atteinte la Tunisie, dit l'auteur, est une hypertrophie administrative. La Tunisie étouffée sous une armature bureaucratique trop lourde pour ses forces budgétaires.

Les services français se sont enflés, augmentés, dédoublés dans un mouvement continu.

Et parallèlement pour ne pas diminuer l'autorité du Bey, on a aussi augmenté les cadres administratifs tunisiens ?

Et M. Mansour imagine de substituer à ce cadre administratif de prestige et de parade, une organisation d'Etat plus modeste, plus simple, plus laborieuse et plus soumise à l'action directe du Président Général, à qui incombe la responsabilité morale et financière de la Tunisie.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous adressons toutes nos sincères félicitations à M. Maurin Gaston, directeur de la Compagnie des Postes de Tunisie-Sousse et Sfax à Tunis qui vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur au titre militaire ainsi que le docteur Legrand, directeur de l'Hôpital civil français, le premier comme lieutenant-colonel d'Etat-major et le second médecin-commandant.

Et à notre excellent confrère M. Lucciani, rédacteur en chef de la « Dépêche de Constantine » qui a reçu la médaille militaire.

MONNAIES D'OR ET D'ARGENT

Les « Annales Coloniales » de Paris annoncent qu'on vient de frapper à l'hôtel des monnaies un certain nombre de pièces d'or et d'argent s'élevant à deux millions environ au millésime de 1923 qui seraient suivant la tradition réservées au Bey.

Il y a là une erreur profonde. Le Bey reçoit chaque mois sur sa liste civile et non comme cadeau : 10.000 en or.

40.000 en argent.

Un point, c'est tout.

Où passe le reste nous n'avons aucun renseignement à ce sujet.

A LA BANQUE DE TUNISIE

Nous apprenons avec peine, et tous les nombreux amis que compte en Tunisie, notre excellent ami, M. J. Bessis, directeur général de la Banque de Tunisie apprendront que son voyage en France a été nécessaire par une assez grave maladie qui nécessitera peut-être une intervention chirurgicale.

Nous faisons des vœux sincères pour sa guérison et son prochain retour en Tunisie.

DEUIL

C'est avec une profonde émotion que les amis de Tunis de M^e Elie Fitoussi, ont appris le décès à Aix-en-Provence de sa fille emportée à la fleur de l'âge, en pleine force et en pleine santé.

Aux parents dans la douleur nous présentons l'expression de nos condoléances attristées.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A VICTOR VALENSI

Les nombreux amis que compte la famille de Raymond Valensi à Tunis et dans toute la Régence ont voulu fêter la croix de la Légion d'Honneur décernée à Victor Valensi, le brillant architecte du pavillon de la Tunisie à l'Exposition Coloniale de Vincennes. Celle-ci a eu lieu mercredi à l'Automobile Club, au milieu d'un grand concours d'amis.

N'ayant pu y assister nous nous excusons et renouvelons à notre ami nos vives et sincères félicitations.

AU COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

M. Buzié qui avait quitté la Tunisie pour aller diriger l'importante succursale de Bordeaux en laissant à Tunis d'unanimes sympathies a été pris de la nostalgie du pays et apprenant que le poste de Tunis allait devenir vacant par suite du départ de l'honorable M. Thiébaud a demandé à le remplacer, ce qui a été admis par le Directeur général de Paris. Ce dont nous le félicitons très-sincèrement.

Nous nous en félicitons et adressons à Mme et à M. Thiébaud tous nos regrets de les voir quitter la Tunisie où tous regretteront leur départ et en lui souhaitant de rétablir sa santé dans ce beau pays de Bretagne.

LA « VOIX DU PEUPLE »

Nous avons reçu le premier numéro de la Voix du Peuple, tunisien naturellement, organe du parti constitutionnel. C'est en somme le successeur du Libéral qui fut accablé au passage et dut arrêter sa publication.

Nous lui souhaitons un meilleur sort et une existence plus longue, mais nous craignons que son guennillard de collaborateur ne lui porte malheur comme à la Voix du Tunisien et peut-être à l'Action Tunisienne qu'il vient de quitter sans qu'on sache pourquoi.

M^e THEY, SYNDIC

C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination comme syndic des huissiers de M^e Alfred They, l'un de nos plus anciens et sympathiques officiers ministériels.

Cette marque de sympathie qui vient de lui être manifestée par l'unanimité de ses collègues est la juste récompense d'une longue carrière durant laquelle il a mis ses brillantes qualités, d'où n'est

pas exclue une certaine bonté, au service de ses ingrates fonctions.

Nous le félicitons bien sincèrement.

LA PROMOTION VIOLETTE

Nous lisons au « Journal Officiel Français » les nominations suivantes :

Officiers de l'Instruction Publique
MM. Benazet Aristide, receveur municipal à Tunis; David Henri, à Tunis; Ducos de la Haille Paul, directeur de la Justice Tunisienne; Fornacciari Jean, à Tunis; Guillot Pierre, à Tunis; Hamza Mohamed, à Sfax; Janot Laurent, à Tunis; Versini Dominique, à Tunis.

Officiers d'Académie

MM. Arjoux Edouard, à Mégrine; Audier Raoul, directeur du Théâtre Municipal de Tunis; Bardin Auguste, à Tunis; Bel Khodja Sadok, à Tunis; Bismuth Victor, à Tunis; Boullard Marcel, chef-adjoint du Cabinet du Résident Général; Bourdiol Lucien, à Saint-Germain; Brun Gabriel, à Tunis; Cosson Gaston, à Tunis; Deluch Emile, à Béja; Didi René, à Djerba; El Kabadi Mohamed, à Tunis; El Louz Abderrahman, à Sfax; Fromental Jean dit Daltour, secrétaire général du Théâtre Municipal, à Tunis; Got Alexandre, à Tunis; Kayat Victoir, à Tunis; Laplante Henri, à Franceville; Longo Mostefa, à Gafsa; Mazères Edouard, directeur de l'Office d'Hygiène Social, à Tunis; Meunier Edgar, à Tunis; Mzaou Mohamed Salah, à Tunis; Pariente Isaac, à Tunis; Pascaud Jean, commissaire divisionnaire de la Sûreté, à Tunis; Raquier Camille, à Tunis; Mme Richefort, née Fauzan Victoire, à Franceville; Roiz Joseph, à Tunis; Sani Auguste, à Tabarka; Tournier Marcel, à Tunis; Vassolo Paul, à Sousse.

Nous adressons nos vives félicitations aux nouveaux officiers et palmés.

Administration des Habous

RENOVI D'UNE ADJUDICATION D'ENZEL

Il est donné avis au public que la constitution à enzel du lotissement de Saniet Khaznadar, située à La Marsa, par adjudication a été fixée au jeudi 30 mars courant, aura lieu le jeudi 27 avril prochain.

Le directeur des Habous, Mohamed SAADALLAH.

Administration des Habous

AVIS DE LOCATION

Appartement n. 6 de l'immeuble habous, sis rue des Villas, n. 6, à Tunis : Fr. 3.100
Un magasin place Bab-Souika, n. 14 : 1.800
Un magasin rue Tourbet-el-Bey, n. 58 : 600
Un magasin rue El-Hadjomine, n. 86 : 300
Un magasin rue Sidi-ben-Naim, n. 39 : 1.500

Il est donné avis au public que le lundi 27 mars, à 10 h. du matin, il sera procédé à l'adjudication de location, à la Djamaïa des Habous, des immeubles ci-dessus désignés pour le reste de l'année en cours et la totalité des deux années 1934 et 1935 moyennant la mise à prix figurant en regard de chacun d'eux, présentant le prix limite prévu par le décret du 19 décembre 1929.

Les mutilés de guerre et anciens combattants sont tenus de justifier de leurs susdites qualités par les pièces régulières.

Le directeur des Habous, Mohamed SAADALLAH.

KORBOUS

Rhumatisme - Arthritisme Gynécologie STATION THERMALE ET CLIMATIQUE

Hôtels confortables - Restaurant Cachir
Etablissement Thermal moderne sous la direction d'un médecin
Location de nombreux appartements et villas vides ou meublés
Casino - Petits chevaux
AUTOCAR bi-quotidien, 71, rue de Serbie
Renseignements : Syndicat d'Initiative de Korbus
5, Avenue de Paris - Tél. 10-15 - TUNIS

Grand Hôtel & Grand Hôtel de France 8, rue Léon Roches TUNIS

Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Pianos

ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron 7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

BREVET TUNISIEN N° 3788

M. Francesco Carlo Palazzo, professeur de chimie à Florence, propriétaire du brevet tunisien d'invention n. 3788 du 13 avril 1929, relatif à « Procédé pour la fabrication de superphosphates triples et superphosphates concentrés mélangés » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 40.49.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

BREVET TUNISIEN N° 3770

MM. Charles Joseph Jules Lefebvre et Ernest Edouard Frédéric Berger, propriétaires du brevet tunisien d'invention n. 3770 déposé le 5 mars 1929, relatif à « Perfectionnements à la construction des routes formées d'un liant goudronneux et à la fabrication du tarmacadam » désirent entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

7, Rue Amilcar - TUNIS
Directeur : M. Léonard RIZZO
La direction des cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.
Service à la grande carte. - Repas à 3 fr. - Pension 500 fr. demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round - Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache - Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

Garage Victorine

Box particulier - Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 10 h. du matin - Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES » (8^e ANNEE)
28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléphone. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement....
L'acquisition la plus sûre....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site
HAMMAM-PLAGE-LES-PINS
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hamamm-Lif.
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :
A. Naccache 6, RUE D'ALGER - TUNIS
Téléph. 10.10

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 100 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Agence en Tunisie :
TUNIS - BEJA - BIZERTE - MATEUR MONASTIR - SFAJ - SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de COFFRES-FORTS - Dépôt de Colis

LE CHAT NOIR

70°

EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
G. Simon TUNIS

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 10.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Comptes de dépôts à vue et à préavis
Escompte et Recouvrement de tous Effets
Crédits de Camaraderie
Prêts sur Mercanadies
Envois de Fonds - Opérations sur Titres
Garde de Titres - Souscriptions
 Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays
Agences en France et dans toutes les villes et principales localités de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE
EN TUNISIE :
Tunis, Béja, Bizerte, Bône, Gafsa, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Sousse, Tabarka, Tlemcen, Zouerate, Zoro.
Correspondants dans le monde entier
DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres - TUNIS

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'étranger.
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

VÊTEMENTS J. BELLE

V. DARVAUX réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supérieure d'Alger
Maisons recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.
Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la passerelle, des théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Mentoro et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Brani Frères et Cie, propriétaires des Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre L. de Lacroix, propriétaire - Sousse-Tunis.
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D^r Gu nod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun - Tunisie
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MISCIT

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferrville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksoir, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle.
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS - Téléphone. 4.70

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas
Admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments
Dépôt : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)
BUREAUX : 99, Avenue Jules-Ferry - TUNIS - Tél. 1.97
POTINVILLE, Téph. N° 3 (Réseau d'Hamamm-Lif).